

Qu'est-ce que le participe passé ? Comment l'accorder ?

Le participe passé est une conjugaison du verbe. Il peut être employé comme un adjectif, ou avec un auxiliaire (être, ou avoir).

1. Le participe passé est employé comme un adjectif

- Il y avait, dans le Grand Nord, au pays des neiges et des glaces, une jolie fille nommée Sedna.

Le participe passé, lorsqu'il est employé comme un adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il complète.

2. Le participe passé est employé avec l'auxiliaire ÊTRE

- La déesse est venue sur terre.
- Le dieu est venu sur terre.
- Les déesses sont venues sur terre.
- Les dieux sont venus sur terre.

Lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire ÊTRE, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

3. Le participe passé est employé avec l'auxiliaire AVOIR

- Le caméléon a pris trop de temps pour délivrer son message.
- Les caméléons ont pris trop de temps pour délivrer leur message.
- La bête a pris trop de temps pour délivrer son message.
- Les bêtes ont pris trop de temps pour délivrer leur message.

Lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire AVOIR, le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet.

- Le message que le caméléon a transmis est arrivé en retard.
- Les messages que le caméléon a transmis sont arrivés en retard.
- La parole que le caméléon a transmise est arrivée en retard.
- Les paroles que le caméléon a transmises sont arrivées en retard.

Lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire AVOIR, le participe passé peut s'accorder avec le COD si celui-ci est placé devant.

Exercices du manuel p.362, n°2, 4 et 5

Correction des exercices sur le netboard.